



**Télétravail, coworking et lissage des horaires de pointe**  
**Des solutions pour améliorer la situation des transports en heure de pointe**

20 mai 2019

## **Augmentation de la saturation du système de transport francilien**

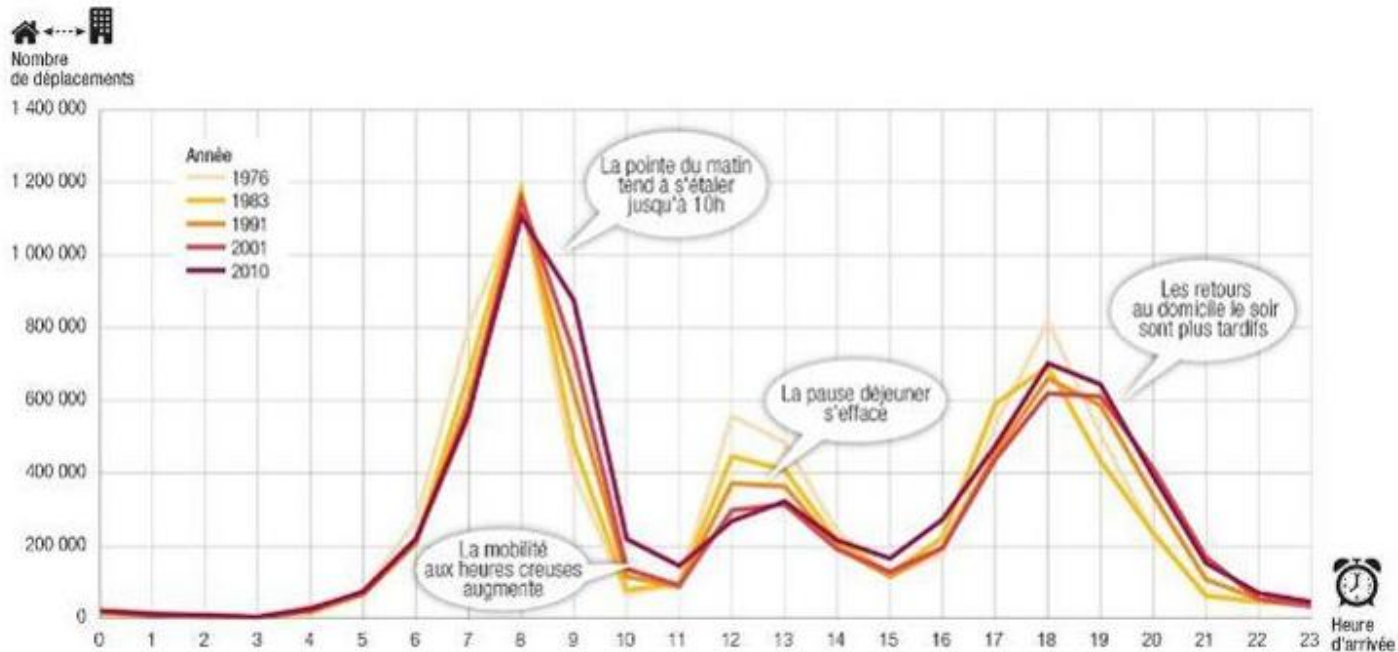
- ✓ Une population qui continue à croître : 12,6 millions d'habitants attendus en 2030 contre 12 millions aujourd'hui
- ✓ Chaque jour, 12 millions de Franciliens réalisent 41 millions de déplacements (tous modes), soit une croissance de + 17 % en 10 ans.
- ✓ 8,5 millions de voyages quotidiens sont réalisés en transport collectif, un nombre qui a augmenté de 3,5% en 2017 par rapport à 2016.
- ✓ 4,5 millions de Franciliens utilisent chaque jour le réseau routier (3/4 des déplacements) avec 250 à 400 km de bouchons chaque jour, sources de pollution, stress mental et physique, retards... donc un coût socio-économique très important évalué à 8 milliards d'euros par an pour l'Île-de-France

**Il y a urgence à désaturer les réseaux de transport dans un contexte d'augmentation des déplacements que ne pourra compenser les projets en cours de développement du réseau.**

# Une saturation aux heures de pointe

71% du trafic quotidien en semaine est effectué durant les heures de pointe.  
90% des déplacements opérés entre 7h30 et 9h30 et 78% des déplacements opérés entre 16h30 et 19h30 sont liés au travail ou aux études

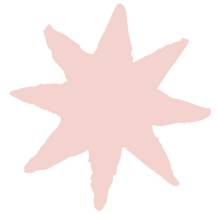
Des déplacements domicile-travail plus tardifs



© IAU ÎdF 2016  
sources : EGT 1976, 1983, 1991, 2001, 2010, STIF-OMNIL-DRIEA


# *Un objectif pour des bénéfices multiples*

- Une amélioration du **bien-être pour les Franciliens** en perdant moins de temps dans les transports au milieu de la congestion
- Un **amélioration de la ponctualité et des gains de confort** pour les usagers des transports collectifs et les usagers de la route
- Un **gain de productivité pour les entreprises** avec des employés ayant voyagé dans des conditions moins stressantes et plus confortables voire en télétravail
- Un **territoire plus attractif** s'il peut être desservi par des moyens de transport plus rapides et confortables



**Comment avancer  
ensemble  
sur les solutions ?**

# *Des modes de travail qui évoluent*

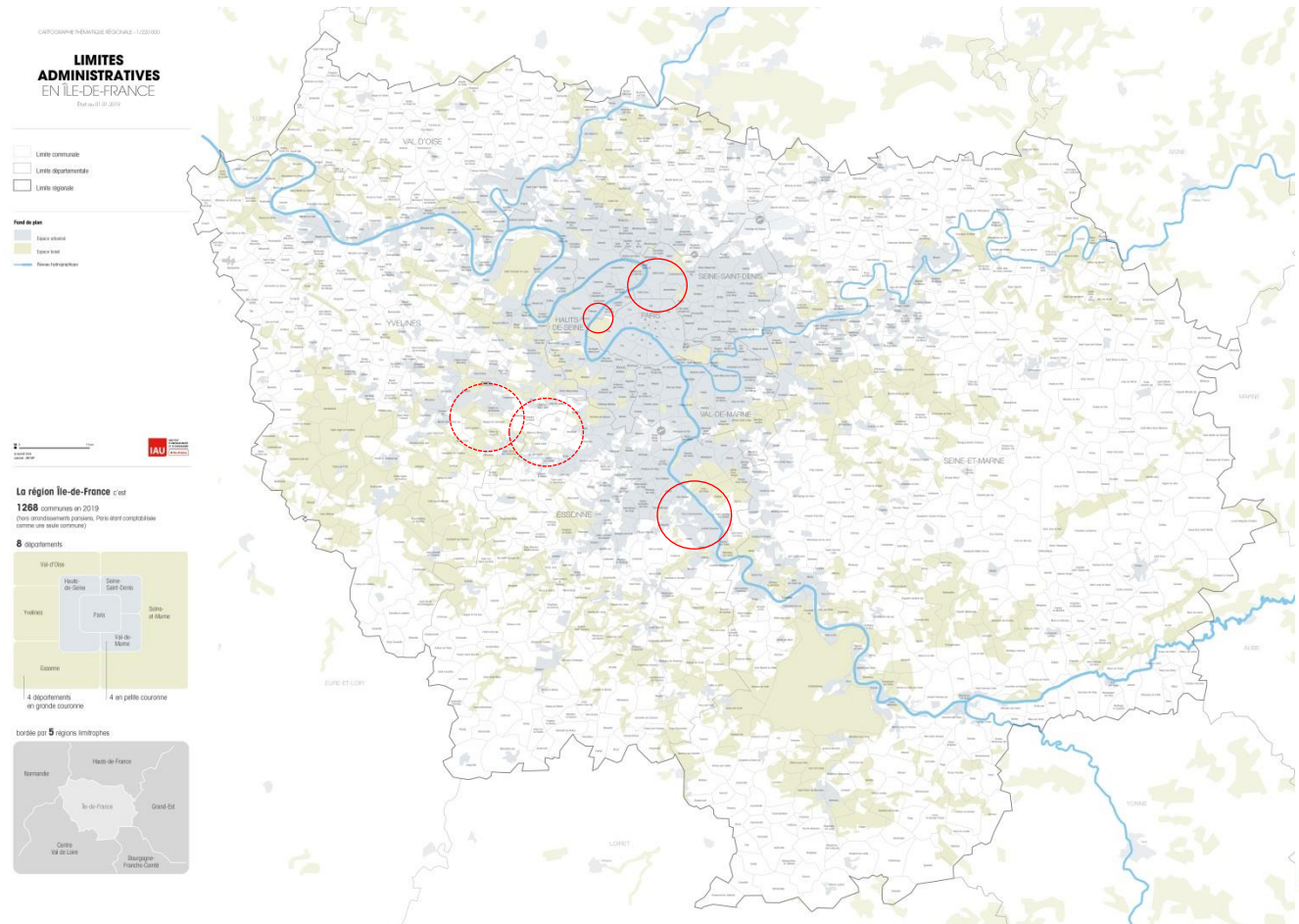
-  Beaucoup d'entreprises ont déjà lancé des initiatives sur le télétravail qui vont dans le bon sens
- Une expérimentation a déjà été menée par la SNCF et plusieurs entreprises du quartier d'affaire de la Plaine St-Denis sur le lissage des horaires de pointe ainsi qu'à la faculté de Rennes pour décongestionner le métro.

**La Région a souhaité partager avec tous les acteurs économiques pour voir comment passer à la vitesse supérieure.**

# Propositions

✓ Lancer une expérimentation sur des quelques territoires cibles :

- ✓ La Défense (signature des chartes le 28 novembre 2018)
- ✓ Grand Paris Sud (signature des chartes pour le 26 juin 2019)
- ✓ Plaine Commune (lancement de la démarche)
- ✓ St-Quentin-en Yvelines (à lancer)
- ✓ Saclay ?



✓ Mise en place d'une charte d'engagements volontaires et réciproques :

❖ **Entreprises** :

- Généralisation du télétravail 1 à 2 jour par semaine ;
- La possibilité d'arriver en horaires décalés en journée, notamment pour les réunions ;
- La mise à disposition d'outils de communication à distance (téléconférence, visioconférence)
- La diffusion d'informations de sensibilisation sur la fréquentation aux heures de pointe

❖ **Région et Ile-de-France Mobilité**

- Valorisation de la démarche
- Mise en place de mesures d'accompagnement (ateliers mensuels)
- Comptages et évaluation



- ✓ **Printemps 2018** : Rencontre des acteurs du territoire en groupe par l'exécutif régional pour expliquer la démarche et en bilatéral ;
- ✓ **Été 2018** : Quantification du besoin du nombre de salariés qu'il conviendrait de retirer du système de transports à l'heure de pointe du matin :
  - ✓ 180.000 salariés sur le pôle ;
  - ✓ 100.000 qui arrivent entre 8h30 et 9h30 ;
  - ✓ besoin de retirer 10% des salariés de l'heure de pointe du matin ;
- ✓ **Automne 2018** : rencontre avec l'ensembles des entreprises pour échanger sur la mise en œuvre des chartes et la rédaction.

# Mise en œuvre La Défense

✓ 28 novembre 2018 :

Signature de 15 chartes par le top management des entreprises avec **Région, Ile-de-France - Mobilités, RATP, SNCF** et **Paris La Défense**

**Les 4 temps, Allianz, Axa, EDF, Engie, EY, HSBC, Indigo, INLI, Primagaz, RTE, Saint Gobain, Société Générale, Total**



# Mise en œuvre La Défense

Depuis **décembre 2018** :

- ✓ Accompagnement avec la mise en place d'**ateliers thématiques mensuels** : Challenge Mobilité, Télétravail, Vélo, horaires décalés ;
- ✓ Mise en place d'un **comité de suivi trimestriel** avec le top management des entreprises pour donner à voir les avancées ;
- ✓ Mises en place de **mesures de comptages** afin d'évaluer l'expérimentation : mise en place de capteurs sur 14 sorties du pôle de La Défense en partenariat avec RATP, SNCF et Ile-de-France - Mobilités ;
- ✓ Recueil des **éléments quantitatifs auprès des entreprises pour un T0** : éléments en possession des entreprises et/ou distribution de questionnaires pour les salariés ;
- ✓ Mises en place d'**indicateurs notamment qualitatifs** avec les entreprises
- ✓ **Suivi académique** de la démarche



*Merci de votre attention*

Cédric AUBOUIN

Chef du service Mobilités et Politique de  
Transports

[cedric.aubouin@iledefrance.fr](mailto:cedric.aubouin@iledefrance.fr)

01 53 85 60 76

07 60 50 46 51